

## OBSERVATOIRE REGIONAL DT-DICT AUVERGNE

Mercredi 3 février 2021

9h30 – FRTP AUVERGNE-RHONE-ALPES à COURNON



### Présents :

NOM Prénom	Organisme / Entreprise
BENARD Matthieu	SADE
BOYER Eric	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
DELPHIN Laurent	SOGEINK
DURAND Gilles	SANCHEZ
FAVARD Julia	RTE
FILLIAS Xavier	GRDF
GEORGES Aurélie	TAPIR
HENNEQUIN Jérôme	TAPIR
HMIDY Anais	EUROVIA
JOBERTON Matthieu	SPIE CITY NETWORKS
KURON Jean-Mathieu	SOGEA
MAGREULT Olivier	ENEDIS
MERZOUGUI Karim	CEGELEC
MOYER Jennifer	EUROVIA
POIRIER Marc	ENEDIS
ROUSSEL Loriane	FNEDRE
VIDALLE Arnaud	COLAS RHONE ALPES AUVERGNE

Assiste également : Pierre MALOCHET, Secrétaire Général de la FRTP AURA.  
Nina DELAUNAY, Chargée de Missions de la FRTP AURA

1

### Excusés :

CALMARD Stéphane	SYNATPAU - Syndicat National des Professions de l'Architecture & de l'Urbanisme
------------------	---

Un tour de table a été effectué (avec les masques).

## 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du mercredi 9 septembre 2020

Le compte-rendu a été approuvé.

Un rappel a été fait sur le rôle du comité de concertation.

## 2- Retour sur l'Assemblée Générale mixte & Conférence des Observatoires Régionaux du lundi 23 novembre 2020

Un rappel de l'organisation et des missions de l'observatoire national a été effectué. Un retour sur les actions menées en 2020 a été réalisé.

- Création d'un fil d'actualité sur le site de l'Observatoire National
- Newsletter disponible après inscription à l'adresse suivante : <https://www.observatoire-national-dt-dict.fr/je-souhaite-etre-informe-des-dernieres-actualites/>
- La diffusion des bonnes pratiques et documents rédigés

Axes 2021 :

- Partage des communications avec l'extérieur
- Hausse communication entre observatoires
- Problématique de la remontée des REX
- Point sur les IC et sur les CTF
- PCRS
- Causes profondes des DO à uniformiser

## 3- Bilan 2020 des DO

- Enedis :
  - Hausse de 5% en 2020 des DICT et DT-DICT conjointes malgré la Covid. La baisse d'activité n'est pas reflétée dans ces chiffres.
  - Les délais sont bien respectés et Enedis va pouvoir répondre désormais dans la journée.
  - ATU en baisse de 3%, surtout pour les ATU dites « abusives ».
  - Une baisse des DO sur le HTA & BT (hors branchements). Les dommages s'élèveraient à 25% de plus en prenant en compte les branchements. Les entreprises de TP sont à l'origine de 20 dommages sur les 129 mentionnés (25% des dommages). Les dommages sur branchements sont surtout liés à des accidents de tiers.  
Un nouveau système informatique permettra d'avoir plus de détails en 2021. Pour l'instant, sur l'année 2021, les dommages dus aux entreprises de TP s'élèvent à 17%.
  - Des informations régulières sont faites au sein des entreprises.
  - Signatures de conventions d'accès avec les entreprises prestataires de détection.
- GRDF :
  - Augmentation des DT-DICT.
  - Les sites propane ne sont plus gérés par GRDF mais par ENGIE et Eiffage.
  - Baisse des ATU.
  - Baisse des DO. Des DO à la sortie du confinement sur des erreurs non habituelles liées à des imprudences.
  - Travail de prévention effectué sur le terrain. Sessions de formation.
- RTE :
  - Pas de DO mais plusieurs situations dangereuses à proximité des ouvrages (pylônes) surtout par des entreprises du bâtiment.
  - Les IC sont gérées par les entreprises prestataires.
  - Préconisations envoyées avec les permis de construire.

- GRT gaz : 1 DO, c'est un évènement rare. Le contexte de ce DO n'a pas pu être éclairci de part l'absence de représentant lors de la réunion.

Les dommages les plus fréquents sont les suivants :

- Dommages en zone urbaines
- Pose de poteaux de fibres (souvent effectués par les intégrateurs, avec des enjeux de déploiement rapide).
- Une attention particulière sera portée sur la question du transport avec des grues auxiliaires.

Le site DRA (Détection Réseaux Auvergne) indique la liste de prestataires certifiés en détection et géoréférencement de réseaux : <http://detection-reseaux-auvergne.com/>

Ne sont pas recensés les DO des réseaux suivants :

- Réseaux gaz – propane d'ENGIE et EIFFAGE.
- Réseaux de transport de gaz Teréga (anciennement TIGF).
- Les feux tricolores gérés par la CAM.
- Réseaux Michelin
- Réseaux SNCF

Ont été évoqués les indicateurs que doivent réglementairement fournir les exploitants de réseaux. Pour les exploitants disposant d'un linéaire > à 500 km, le bilan doit être adressé annuellement avant le 30/09 et il doit comprendre :

- La longueur totale des ouvrages exploités ;
- Le nombre de dommages survenus ;
- Le nombre de dommages avec erreur de localisation en planimétrie ou en altimétrie ;
- Le nombre de DT, DICT, DT-DICT conjointes et d'ATU reçues ;
- Le ratio classe B et C en unité urbaine et hors unité urbaine ;
- Le ratio branchements ni cartographiés ni pourvus d'affleurant ;
- Le programme prévisionnel d'amélioration de la cartographie.

Ces obligations légales sont décrites dans l'Arrêté du 26 octobre 2018. Il est disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037662105?r=MdVhwby88y>

3

#### 4- Questions diverses

##### a. Participation aux GP nationaux

Rappel des rôles et missions des GP. 3 personnes souhaitent s'inscrire à différents GP.

##### b. Communication Observatoire National – Observatoire Auvergne

- Problèmes principaux à faire remonter au niveau national :
  - Maîtrise d'ouvrage : Les MOE sont les grands absents de la réglementation. Il faut arriver à les inclure.
  - GU – DICT orpheline : Le GU ne devrait pas permettre la création de DICT sans DT valide. Il a été mentionné que la DT devrait être faite avant le lancement de l'AO et que la création d'une DICT sans report du numéro de DT devrait bloquer le système du GU.
  - ML : Dans la pratique les ML ne sont pas utilisées par les concessionnaires. Car les délais indiqués dans la réglementation sont trop courts.
  - Réseaux hors domaine public : encore trop peu de responsables de projet réalisent les DT en domaine privé. Il faut arriver à les convaincre.

- Formation CACES : devraient toutes inclure une sensibilisation DT-DICT
- Constats contradictoires : des cas de constat remplis très partiellement et seulement par une des parties.

- L'idée d'une newsletter régionale a été validée.

### **c. REX et sensibilisation**

De bons retours sur des évènements de sensibilisation (journée sécurité) dans des entreprises routières. Les collaborateurs semblent être plus sensibilisés lorsque c'est l'exploitant de réseau qui se déplace.

De bons retours sur l'évolution des pratiques : plus d'oubli de DICT, visite de chantier où de bonnes pratiques sont observées.

Une vidéo GRDF a été présentée. Elle est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=qepJ04U6eEA&feature=youtu.be> . Initialement faite pour être diffusée en interne, elle est disponible pour les ¼ d'heure sécurité des entreprises.

#### Points d'attention :

- Une attention particulière sera portée aux mauvaises pratiques qui continuent à être observées. En particulier les dommages aux réseaux (sensibles) non avisés. Les tranchées rebouchées donnent lieu par la suite à des accidents.
- Le cas d'un mauvais accueil des techniciens après accrochage a également été mentionné. Cette pratique risque de provoquer des mauvaises pratiques par la suite. L'alerte ne doit pas être sanctionnée.
- Le nombre de grosses erreurs diminue. En proportion, de plus en plus d'erreurs humaines sont observées.

4

Interventions extérieures : Faire intervenir différentes personnes lors de prochains observatoires :

- La CAM et SMTC-AC pour qu'ils présentent leurs expériences sur leur gestion concernant les réseaux (gestion des IC, MOE dédié, analyses des sols, etc...)  
CAM : Clermont Auvergne Métropole,  
SMTC-AC : Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise, Projet INSPIRE – bus BHNS Bus à Haut Niveau de Service.
- Des acteurs de taille plus modeste avec des exemples venant de plus petites collectivités.

### **d. Plan d'action de l'Observatoire Régional Auvergne**

- Prochaine réunion de l'observatoire : le 16 juin à 9h30.
- Réalisation d'une nouvelle manifestation dédiée aux DT-DICT post COVID (2022).
- Concernant les REX, il faudrait en étudier plus en observatoire. GRDF les diffuse régulièrement. Il a été demandé de présenter un REX d'Enedis et de GRDF par observatoire.

### **e. Groupe de travail régional « Promotion et communication »**

Pas d'avancée sur ce sujet.

La première action à réaliser est d'aller voir les représentants des coordinateurs de chantier.

Une personne supplémentaire souhaite intégrer le groupe de travail.

#### **f. Nouveaux acteurs à intégrer dans l'observatoire**

Afin d'améliorer l'application de la réglementation et les bonnes pratiques, il serait souhaitable d'intégrer d'autres acteurs à l'observatoire. En particulier des représentants de :

- MOE
- MOE Départementaux : Bureau d'ingénierie locaux qui existe dans le PDD et l'Allier pour les collectivités de ces territoires.
- ATHD
- DREAL
- INGEROP
- Bâtiment
- OPPBTP : Sont très bien informés. Les inviter servira à porter les messages auprès des entreprises du bâtiment, en particulier les maçons (mais les autres professions sont également concernées, et même au-delà des entreprises du bâtiment puisque les transporteurs de matériel interviennent également dans les zones d'emprises de travaux).

#### **g. Cas divers**

- Cas des réseaux en Classe C : Comment fait-on avec les réseaux classes C ?
- Cas des réseaux non sensibles avec des échéances lointaines (passage en classe A à horizon 2026 et 2032).
- Cas des normes d'application non obligatoire.
- Présentation de 2 dommages.